

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date : 11 décembre 2007

Version : 1.03

Remplace : 26 octobre 2007

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Nom du produit Manalox 310
Utilisation Agent épaississant pour les préparations industrielles (par exemple, encres)
Distributeur FedChem LLC
 4620 Richmond Road
 Cleveland, OH 44128, États-Unis
Téléphone +1 216 464 6440 Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, h de NY
Courrier électronique jmcilhaney@federalprocess.com
N° d'urgence (Chemtrec) : +1 703 527 3887

2. Identification des dangers

Classification Aucune
Dangers pour la santé Légèrement irritant pour la peau.
Dangers pour l'environnement Aucun risque n'a été identifié
Dangers d'incendie et d'explosion Non réglementé

3. Composition/informations sur les ingrédients

Composants dangereux	Conc. en %	N° CE	N° CAS	Classification
Aucun				
Composants non dangereux				
Huile de base hautement raffinée	env. 50	—	8042-47-5	Aucune
Alkoxy chélate d'aluminium	env. 50	—	CBI	Aucune

4. Premiers secours

Inhalation La pression de vapeur des composants est basse et une inhalation ne risque pas de se produire en l'absence de pulvérisation en brouillard ou d'aérosolisation. Toutefois, si le patient présente étourdissement, somnolence ou accablement, l'éloigner de la zone d'exposition, le transporter à l'air frais et lui permettre de se reposer. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes ou de difficultés de respiration.

Contact cutané Retirer les vêtements contaminés et les nettoyer avant réutilisation. En cas de contact cutané, laver la peau au savon et à l'eau. Dans les cas de contamination grave ou si une irritation se produit, consulter un médecin.

Contact oculaire En cas de contact avec les yeux, les irriguer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 10 à 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un ophtalmologiste, même si aucune lésion n'est visible.

Ingestion Si le produit est avalé, rincer abondamment la bouche et faire boire de l'eau. Consulter un médecin et faire lire cette fiche de données de sécurité au praticien. Ne **pas** provoquer les vomissements. Surveiller tout symptôme d'aspiration, tel que toux, étouffement ou étranglement (voir section 11).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date : 11 décembre 2007

Version : 1.03

Remplace : 26 octobre 2007

Équipement personnel de protection	Gants résistants aux produits chimiques (PVC) et lunettes de sécurité sont recommandés. En cas de risque de contact plus étendu, porter les vêtements de protection appropriés (tablier, manches longues, chaussures). Porter un équipement de protection respiratoire adéquat lorsqu'une exposition dépassant les limites d'exposition professionnelle est probable. Consulter les fabricants d'équipements de protection personnelle.
Limites d'exposition professionnelle du R.-U. (EH40)	Huile minérale brumisée : limite d'exposition à long terme (8 h MPT) 5 mg/m ³ ; limite d'exposition à court terme (période de réf. 15 min.) 10 mg/m ³

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Liquide clair jaune paille
Odeur	Légère
pH	Sans objet
Point d'écoulement (huile de base)	-20,6 °C
Limites d'ébullition	env. 260 °C
Point d'éclair	95 °C (creuset fermé Pensky Martens)
Propriétés explosives	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammation (huile de base)	220 °C
Propriétés oxydantes	Le produit n'est pas susceptible d'être un oxydant
Pression de vapeur (huile de base)	<0,1 mmHg à 21 °C
Densité relative (eau = 1)	0,981 à 25 °C
Solubilité : dans l'eau	Pratiquement insoluble
dans les solvants organiques	Soluble dans les hydrocarbures
Coefficient de répartition	Pas de données disponibles
Viscosité à 25 °C	env. 180 centipois (cps)
Densité relative de vapeur (huile de base)	6,7

10. Stabilité et réactivité

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées ; il n'y a en particulier pas de réaction de polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter	Éviter la chaleur vive et les sources d'inflammation telles que flammes nues et étincelles. Le chélate d'aluminium réagit avec l'eau, et l'humidité atmosphérique peut entraîner la dégradation du produit, bien que cette réaction ne présente pas de dangers.
Matériaux à éviter	Éviter le contact avec l'eau et les agents fortement oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Formation possible de fumées et d'oxydes de carbone lors de la combustion.

11. Informations toxicologiques

Les composants ne sont pas classés comme substances dangereuses. En particulier, le chélate d'aluminium n'est pas classé pour les effets suivants : toxicité aiguë, irritation, sensibilisation, toxicité suite à des doses répétées, ou effets mutagènes. Effets mutagènes (pour le composé d'aluminium non

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date : 11 décembre 2007

Version : 1.03

Remplace : 26 octobre 2007

dilué) : test d'Ames (méthode de test OECD 471 utilisant *Salmonella typhi-murium*) : négatif (avec et sans activation métabolique).

Test in vitro d'aberration chromosomique (méthode de test OECD 473 utilisant des lymphocytes humains) : négatif (avec et sans activation métabolique).

Test in vitro de mutation cellulaire (méthode de test OECD 476 utilisant des cellules de lymphome L5178Y de souris) : négatif (avec et sans activation métabolique).

L'aspiration de certaines huiles minérales peut entraîner une pneumopathie inflammatoire, caractérisée par un œdème pulmonaire, des hémorragies, et peut être mortelle. Les signes de contamination des poumons peuvent comprendre un rythme respiratoire accéléré, un rythme cardiaque accéléré et une coloration bleuâtre de la peau. On remarque souvent une toux, suffocation et sensation d'étouffement au moment de l'aspiration. Des désagréments gastro-intestinaux peuvent apparaître, suivis de vomissements en cas de risque d'aspiration supplémentaire.

L'huile de base comporte des propriétés laxatives et peut occasionner des crampes abdominales et de la diarrhée. Les huiles de base fortement raffinées ont généralement des valeurs $DL_{50} > 2\ 000$ mg/kg, et il n'existe aucune recommandation de classification quant à l'irritation, la sensibilisation, la toxicité suite à des doses répétées (orales), aux effets mutagènes, cancérigènes ou sur la reproduction, bien que l'aspiration constitue un risque pour certains (recommandations Concawe).

12. Informations écologiques

Il n'existe pas de données écotoxicologiques déterminées spécifiquement pour ce produit. Les informations données se basent sur la connaissance des composants du produit et de l'écotoxicologie de produits similaires.

Mobilité

Le produit est un liquide. L'huile de base est susceptible de flotter sur l'eau. Aucun de ses composants n'est volatile, la contamination de l'air n'est donc pas envisageable. Le chélate d'aluminium réagit avec l'eau et produit par hydrolyse des produits organiques simples et l'hydroxyde d'aluminium.

Persistance/dégradabilité

Le chélate d'aluminium atteint une dégradation de 44 % en 28 jours (OECD 301F).

Bioaccumulation

Étant donné son hydrolyse et sa biodégradabilité rapide, aucune bioaccumulation du chélate d'aluminium n'est envisageable.

Toxicité

Les huiles de base raffinées ont généralement des valeurs de concentration létale CL_{50} supérieures à 1 000 mg/l et ne représentent pas à long terme un danger pour l'environnement aquatique (recommandation Concawe). Le chélate d'aluminium a une CL_{50} (Daphnies, 48 h) de > 100 mg/l.

13. Consignes d'élimination

L'élimination doit se faire conformément aux réglementations en vigueur sur le plan national et local. Les résidus chimiques sont généralement considérés comme déchets spéciaux. L'élimination des déchets spéciaux est réglementée par les pays membres de la CE sous l'égide de lois et réglementations. Nous

